

DOSSIER D'INSCRIPTION

J.S.A.Subaquatique

SAISON : 2015 - 2016

Merci de bien vouloir remettre le dossier d'inscription et votre règlement avant le :

14 novembre 2015

au risque de se voir refuser l'accès à la piscine pour des raisons de sécurité, d'assurance et de responsabilité.

Tout nouveau licencié se doit de régulariser sa situation, au plus tard, lors de la 4e séance.

(Possibilité de régler en 3 fois maximum par chèques bancaires)

NOM :

N° LICENCE FFESSM

PRÉNOM :

NÉ(E) LE : ... / ... / ... **à :** **Départ.(ou Pays) :** **Nationalité :**

ADRESSE :

CODE POSTAL : **COMMUNE :**

TÉLÉPHONE (pouvant être diffusé au sein du club) :

PORTABLE éventuel :

MESSAGERIE ÉLECTRONIQUE : @

Joindre au dossier d'inscription ou pensez à compléter votre dossier par la suite (n'attendez pas!) :

1 certificat médical de non contre-indication (précisions sur <http://medical.ffessm.fr/>)

*Cocher la case correspondante

RÉGLÉ PAR CHÈQUE* de M. ou Mme : **NOM** **Prénom**

(Possibilité de régler en 3 fois par chèques)

RÉGLÉ EN ESPÈCES*

RÉGLÉ EN COUPONS SPORT* (voir détail du calcul page 3) **Montant :** €

*Cocher la case correspondante



- C.I.A.L.P.C. -

T.S.V.P. 

VOUS ÊTES, AU MOMENT DE L'INSCRIPTION :

Photocopie des diplômes/cartes/permis
à fournir pour les nouveaux venus

Plongée		*Entourer le Oui dans l'affirmative	
Niveau Plongeur :	N.....		
Niveau d'encadrement Plongée :			
Technicien d'Inspection Visuelle ?* :	OUI	NON	
Propriétaire Bloc ?* :	OUI	NON	
Si « OUI »:	Nbre blocs :	N° JSAS :	
- Nombre de blocs :			
- Numéro bloc pris en charge par JSAS :			
Permis bateau ?* :	OUI	NON	

Hockey		*Entourer le Oui dans l'affirmative	
Hockeyeur ?* :	OUI	NON	
Niveau d'encadrement Hockey :			
Arbitre National N1/2/3 ?* :	OUI - N.....	NON	

CETTE SAISON, VOUS VOUS INSCRIVEZ POUR :

		*Entourer le Oui dans l'affirmative	
Une formation ?	OUI	NON	
Si « OUI »*, précisez ci-après :			
Formation enfant : plongeur de bronze, d'argent ou d'or	OUI	NON	
Formation Niveau 1	OUI	NON	
Formation Niveau 2	OUI	NON	
Formation Niveau 3	OUI	NON	
Formation RIFA Plongée	OUI	NON	
Formation Niveau 4	OUI	NON	
Formation Initiateur (E1, E2 ou E3)	OUI	NON	
Autre (précisez) :	OUI	NON	

* l'inscription à une formation entraîne un supplément de 15,00 € (incluant l'achat de la carte fédérale correspondante à 12,00 €).

① Montants Adhésions (y compris la licence)

Catégorie	Adhésion pleine	Suppl. formation	Accompagnant
« Adulte » + de 16 ans	117,00 €	+ 15,00 €	67,00 €
« Jeune » de 12 à 16 ans	98,00 €	+ 15,00 €	42,00 €
« Enfant » - de 12 ans	81,00 €		32,00 €
Passager (donc non adhérent à la JSAS)	40,61 €		

① Tarif spécial hockeyeur / Nageur

Hockeyeur (seule pratique autorisée) : **92,00 €**

Incluant assurance piscine 11,50 €



- ◆ Pour la pratique **Compétition Hockey Subaquatique**, il est obligatoire de souscrire une Assurance Individuelle Accident (l'assurance « Piscine » est suffisante).
La Licence Compétition (= Licence + Assurance + Certificat Médical + Carte d'Identité Fédérale) est obligatoire pour participer aux compétitions.
Elle est valable du : **15/09/2015 au 14/09/2016**
- ◆ Pour les autres activités, hormis utilisation de la piscine uniquement, il est conseillé de souscrire une Assurance Individuelle Accident de type « Loisir 1, 2 ou 3 » pour les pratiquants, moniteurs, juges, arbitres et entraîneurs exerçant à titre bénévole et pour prendre en compte les éventuels frais de recherche et de sauvetage.

② Assurances Individuelles Accident complémentaires (Cabinet Lafont) *

La FFESSM et l'association JSAS tiennent à insister sur l'intérêt de ces assurances complémentaires.

Il existe des assurances spécifiques pour les moniteurs licenciés à la FFESSM, exerçant à titre rémunéré : Pro basic, Pro 1, Pro 2, Pro 3, Pro basic Top, Pro1 Top, Pro 2 Top et Pro 3 Top. Se renseigner auprès du bureau de la JSAS.

Piscine:	11,50 €		
Loisir 1:	20,00 €	Loisir 1 Top:	39,00 €
Loisir 2:	31,00 €	Loisir 2 Top:	50,00 €
Loisir 3:	54,00 €	Loisir 3 Top:	82,50 €



Si vous ne souscrivez pas cette assurance spécifique auprès du Cabinet Lafont (assureur officiel FFESSM), pensez à demander une attestation auprès de votre compagnie afin de vous assurer de votre niveau de garantie.

* Les différentes assurances dénommées « Loisir 1, 2 ou 3 » et « Piscine » assurent des garanties financières en cas de décès, d'invalidité permanente totale, des frais de traitement, des frais de caisson en France et DOM - TOM, les frais d'évacuation sanitaire, les garanties d'assistance. Pour les assurances « Loisir 1, 2 ou 3 » se rajoutent les garanties financières pour les frais de recherche et de sauvetage. Le détail des montants garantis sont disponibles auprès du secrétariat ou auprès du cabinet Lafont (assureur de la FFESSM). www.cabinet-lafont.com
Les garanties Loisir Top assurent les voyages plongée dans le monde entier (annulation, interruption, assurance bagages voyage plongée) en plus des garanties Loisir .

Montant à régler :

① Adhésion.....

② Assurance Individuelle Accident.....

TOTAL ① + ②



- C.I.A.L.P.C. -

À compléter ❶ et ❷ obligatoirement pour valider l'adhésion

❶ **ACCEPTATION du Règlement Intérieur** (majeur ou représentant légal)

(disponible en consultation au local, sur le site internet JSAS ou sur simple demande auprès des membres du comité directeur)

Je soussigné, NOM.....Prénom..... avoir pris connaissance du Règlement Intérieur de la **JSA SUBAQUATIQUE** et accepte de m'y conformer en cas de litige.

En particulier, il est signalé que le Bureau de la JSAS se réserve le droit de refuser la demande d'adhésion en cas de non-conformité de la présente inscription.

Fait à ...Lieu..... Le ...Date..... SIGNATURE :

.....
* Cocher la case correspondante

❷ **INFORMATIQUE et LIBERTÉ — DROIT À L'IMAGE** (majeur ou mineur)

Je soussigné, NOM.....Prénom..... adhérent JSAS ou agissant en qualité de père mère ou tuteur de NOM.....Prénom..... déclare par la présente donner mon accord à l'association **JSA SUBAQUATIQUE** pour être filmé, photographié et pour diffuser les informations me / le / la concernant à l'ensemble des adhérents de la JSAS, sur le site internet de la JSAS, sur la liste de discussion et à la mairie de Saint-Astier dans le respect des « bonnes mœurs » et sans utilisation commerciale volontaire.

Fait à ...Lieu..... Le ...Date..... SIGNATURE :

.....
* Cocher la case correspondante

Pour l'adhésion d'un mineur seulement

AUTORISATION PARENTALE ou TUTÉLAIRE Pour les moins de 18 ans

Je soussigné, NOM.....Prénom..... agissant en qualité de * père mère ou tuteur autorise NOM.....Prénom..... à pratiquer les activités proposées par la **JSA Subaquatique** (Plongée Sous-Marine, Hockey Subaquatique, etc.). Je m'engage (ou par délégation) à venir le / la récupérer en fin de séance à la sortie de la piscine Gimel et à me signaler à un responsable de la JSAS.

Fait à ...Lieu..... Le ...Date..... SIGNATURE :

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'ACCIDENT Pour les moins de 18 ans :

NOM : NOM.....Prénom.....

Adresse :

Téléphone : **Numéro de téléphone fixe, portable pouvant être joint pendant les séances à la piscine ou lors des sorties.** 



- C.I.A.L.P.C. -

BIENVENUE à la JSA SUBAQUATIQUE

N'étant que des bénévoles, nous ne sommes pas parfaits. Nous essayons toutefois de faire le maximum afin que tout le monde puisse trouver sa place et du plaisir au sein du club.

Dans cet objectif, les renseignements peuvent être obtenus au près de :

Le Président :	Raoul AGUIRRE	06 68 30 62 26
Responsables Technique :	Olivier Darder	06 80 95 89 73
	David Marty	06 81 20 33 26
Le Responsable Hockey :	Stéphane LAMARQUE	06 85 80 45 53
Le Responsable Matériel :	Denis VOLET	06 86 45 50 52
La Secrétaire :	Marie-Laure MARTY	06 72 32 92 26

Ou à la piscine Gimel de Saint-Astier dans les créneaux horaires réservés

Horaires des activités à la piscine : Le Mercredi de 20h30 à 22h30
Le Samedi de 19h00 à 22h00 - Samedi de 18h00 à 19h00 (activités jeunes sans scaphandre)

Il est demandé aux adhérents passant les niveaux 1, 2 et 3 de se retrouver le samedi à 18h35 au local du club pour participer au transport aller et retour des blocs.



À SAVOIR

Site internet et listes de discussions :

Site internet de l'association <http://www.jsasubaquatique.info> (ancien format) et <http://jsas24110.wix.com/jsas> (nouveau format)
L'association est dotée de listes de discussions pour améliorer la transmission des informations. L'inscription aux listes s'effectue par l'intermédiaire de l'indication de courriel sur le dossier d'inscription.

Ensemble des adhérents de l'association :	liste_jsas@jsasubaquatique.info
Bureau JSAS :	bureau@jsasubaquatique.info
Comité directeur JSAS :	comite@jsasubaquatique.info
Médecins adhérents JSAS :	medical@jsasubaquatique.info
Cadres (plongée scaphandre essentiellement) :	cadres@jsasubaquatique.info
Hockeyeurs :	hockey@jsasubaquatique.info

Pour plus d'informations, merci de vous reporter au règlement intérieur ou aux documents et informations disponibles sur notre site Internet.